



voiture escroquer arnaque vice cacher

Par **dauphin08**, le **14/02/2019** à **22:41**

bonsoir je vient vers vous j'ai acheter une voiture mais je ne savais pas que la personne l'avait achetée pour pièce bon après il me fait les papiers il me dit c'est mon beau père qui la vend et moi je ne le connais pas après on fait les papiers sans savoir ce qui se passe il me donne le ct ou il y a deux ou trois bricole sans contre visite et au final deux mois après j'ai pris contact avec mon avocate et elle a deux feuilles au ct ben ça va la tou déconne depuis octobre 2018 je ne peut pas rouler avec la voiture et le pire c'est que je l'assure tous les mois à 35 euros pour rien ça dégoûte mon avocate ma dit demande le remboursement mais lui maintenant me dit si je retire la plainte il me rembourse c'est si facile de faire comme ça j'ai une petite de 3 ans quand même tous ça depuis octobre je suis malade de tous ça j'ai les nerfs à bloquer ça me dégoûte les procédures alors l'enquête et en cour depuis le mois de septembre 2018 j'attends déjà 5 mois et le mec qui a vendue la voiture pour pièce et qui n'a pas barret la carte grise pour pièce risque quoi ? et l'autre qui a signé tous les papiers et barret la carte grise et ma fournie un faux ct risque quoi lui aussi ? et le ct risque quoi aussi sachant qu'on passe une voiture complètement morte ?? merci de votre aide c'est compliqué je c'est mais c'est dur à vivre